

Hermann COHN

MŒURS
des Juifs et des Arabes
de Tétuan

(Maroc)

Avec une lettre de S. MUNK

2^e édition



PARIS
LIBRAIRIE LIPSCHUTZ
28, rue Lamartine

1927

On trouve à la

Librairie LIPSCHUTZ

le fonds le plus vaste

d'ouvrages en toutes langues

anciens et modernes

sur les Juifs et le judaïsme

ainsi que tous ouvrages sur la littérature française et étrangère,
les Beaux-Arts, la philosophie, l'histoire, des éditions anciennes,
romantiques, originales et de luxe.

Catalogues périodiques envoyés franco sur toute demande

PARIS

28, rue Lamartine, (IX^e)

Téléphone : Trudaine 24-33

Théodore HENZL

L'ÉTAT JUIF

Essai d'une solution de la question juive

Edition augmentée d'une préface de Baruch HAGANI
et ornée d'un portrait de l'auteur

Le Livre qui a déclenché le mouvement sioniste mondial

Exemplaires sur alfa.....	12 fr.
— sur vélin pur 61 Lafuma.....	30 fr.
— sur verge de Hollande.....	60 fr.

Hermann COHN

MŒURS
des Juifs et des Arabes
de Tétuan
(Maroc)

Avec une lettre de S. MUNK

2^e édition



PARIS
LIBRAIRIE LIPSCHUTZ
28, rue Lamartine

1927

Mon cher Monsieur Cohn,

J'ai lu avec un vif plaisir vos articles sur les Israélites de Tétuan, qui m'ont intéressé et instruit.

J'ai été charmé de votre relation si simple, éloignée de toute prétention de *touriste*, et dont chaque ligne porte le caractère de la vérité. Vous avez bien mérité de nos coreligionnaires d'Afrique, en les comparant avec la population arabe, et en faisant ressortir leur supériorité morale et intellectuelle, qui n'était plus un mystère pour ceux qui ont eu tant soit peu l'occasion d'étudier le caractère des Arabes et des Juifs d'Orient. Plût à Dieu que votre relation fit tomber les préjugés dont, grâces à de faux rapports, nos coreligionnaires d'Afrique sont encore l'objet. Les Juifs seuls, en Afrique, sont accessibles à la civilisation européenne, dont une barrière infranchissable séparera toujours les Arabes. Le Gouvernement français en a pu faire l'expérience en Algérie; la civilisation française y sera accueillie par nos coreligionnaires indigènes, tandis que les Musulmans resteront toujours étrangers, sinon hostiles,

à cette civilisation. Si, au moyen-âge, les sciences grecques ont su pénétrer chez les Arabes, notamment en Afrique et en Espagne, ce triomphe n'était que momentané et partiel. Les fanatiques dynasties des Almoravides et des Almohades, et l'immense majorité de la population proscrivirent les sciences, et notamment la philosophie, qui durent chercher un refuge dans les obscurs quartiers des Juifs, et encore aujourd'hui les Ibn-Bâdja, les Ibn-Tofejl, les Averroès sont connus des amateurs de la littérature juive, tandis que les savants Arabes d'Afrique ignorent jusqu'à leur nom. Lorsque le fanatisme du cardinal Ximénès, comparable à celui d'Omar, fit disparaître la dernière trace de la civilisation arabe, en livrant aux flammes, après la conquête de Grenade, 80,000 manuscrits arabes, les Juifs purent sauver des trésors, dans lesquels seuls nous pouvons puiser aujourd'hui la connaissance de cette civilisation. L'expérience du passé peut servir de pronostic aux espérances de notre époque.

Votre relation, si simple et si modeste, dont vous n'avez peut-être pas vous même mesuré la portée, me fait bien augurer du rôle que les Juifs d'Afrique sont peut-être appelés à jouer un jour dans l'histoire de la civilisation.

Recevez, mon cher Monsieur, l'expression de ma considération très-distinguée.

S. MUNK.

MŒURS DE TÉTUAN

— MAROC —

A une époque où tout le monde s'intéresse aux peuples de l'Asie, où tous les Juifs éclairés de la France font tant d'efforts généreux pour répandre la civilisation parmi leurs frères des pays arriérés, il me semble que la connaissance des mœurs des coreligionnaires malheureux, que nous voulons relever en les initiant aux idées européennes, est d'une haute importance et presque indispensable à tous ceux qui s'intéressent à leur sort. Ayant vécu cinq ans parmi eux, deux ans et demi à Gibraltar et deux ans et demi à Tétuan (Maroc), en qualité de directeur de l'école française de cette dernière ville, formée par l'*Alliance* et le *Board of deputies*, j'ai eu le temps de me familiariser avec eux.

La communauté de Tétuan, comptant de 7,000 à 8,000 âmes, est la plus considérable de toutes celles de l'empire du Maroc : les Juifs, descendants des anciens émigrés espagnols, y ont conservé toutes les traditions des siècles passés ; ils se trouvent du reste dans les mêmes conditions et dans la même position sociale et politique que tous leurs coreligionnaires de l'Orient, qui sont pour la plupart également les descendants des exilés d'Espagne.

MIEUX DE TETUAN

L'étude des mœurs des Juifs de Tétuan peut donc servir de type pour l'Orient israélite tout entier.

J'ai cru cependant devoir adopter l'idée de M. Bahbinowicz, que pour apprendre à sa juste valeur un individu ou une population, il est indispensable de connaître le milieu qui l'entoure; ainsi j'ai constamment vu les mœurs des Arabes de Tétuan, en regard de celles des Juifs de la même ville; je commence même toujours par les premiers qui constituent l'immense majorité de la population et qui forment la race dominante, afin de faire mieux ressortir les qualités par lesquelles les derniers s'en distinguent.

La vitalité du judaïsme et les traditions de ces anciens Juifs espagnols, qui jadis furent la gloire du peuple d'Israël, ont triomphé, par leur influence indestructible, de tous les obstacles, de toutes les causes d'arrêtissement aussi que de la servitude séculaire des persécutions de toutes sortes et de l'hostilité permanente d'un peuple mille fois plus puissant et plus nombreux. On peut d'autant plus espérer des résultats féconds des généreux efforts de l'*Alliance israélite universelle*, du *Board of deputies of London*, de M. le baron de Botschuld, et qu'on me permette d'ajouter ceux de mon frère, M. Albert Colin, pour porter la civilisation dans ce pays arriéré par la position malheureuse de ses habitants.

§ 1. — Instruction publique.

Les Arabes possèdent un grand nombre de petites écoles, où on n'enseigne du reste que la lecture de la langue arabe et le Coran. Tous les élèves y sont assés par terre, la tête rasée, les jambes croisées, tenant chacun à la main une table en bois, sur laquelle sont inscrits quelques passages du Coran; pendant l'étude ils font des mouvements continuels, comme les Juifs européens pendant l'étude de *Talmud*. Ils parlent tous à haute voix de manière à produire un grand bruit. Il faut croire qu'à force d'habitude, le professeur, assés par terre au milieu de ses élèves, n'est pas trop gêné par ce bruit étourdissant.

Toutes leurs écoles sont au rez de chaussée, elles n'ont pas de fenêtres donnant sur la rue, aussi sont-elles sombres, sales et dans un triste état. Du reste, on n'y laisse entrer aucun Européen, *koparr* (infidèle), *Nassrani* (Nazaréen ou Chrétien).

Mais ce qui est surtout remarquable, c'est que les enfants des Arabes pauvres ne reçoivent aucune instruction; aussi trouve-t-on

peu d'Arabes qui sachent lire et écrire : l'instruction la plus élémentaire est le privilège des familles riches.

Quant aux Juifs, leurs *hadarim* (écoles) sont très-nombreuses : les enfants y sont également assis par terre, les jambes croisées, la tête couverte, tenant chacun à la main son livre. On y enseigne la lecture hébraïque et le Pentateuque, qu'on traduit en espagnol, leur langue maternelle. Ils lisent le texte et la traduction, appelée *ladino*, avec les *neghinoth* (versets bibliques). Les vendredis on étudie la *haphthorah* de la semaine avec les *neghinoth* et l'écriture hébraïque, comme sous le nom d'écriture de Baschi. En été, on enseigne en outre les *parke aboth* (les six chapitres des *peres* de la synagogue), depuis la fête de Pâques jusqu'à la Pentecôte. Samedi matin, après l'office, le chapitre de la semaine est chanté dans la synagogue par un des élèves, c'est un honneur que son père doit payer, comme la *haphthorah*, ou comme les *mitsvot* en Europe. Depuis la Pentecôte jusqu'à Houch-baschana (novel au) on enseigne les *hagimographes* des *Proverbes* (*Daniel Job*) ; en hiver, on enseigne les *psalmes*, toujours avec les *neghinoth* ou *formim* (versets bibliques).

Les élèves plus avancés apprennent aussi le *Schoulh au aronah* (livre des prescriptions) et *Hou le israel* : c'est un recueil contenant des sujets très-variés et pourvu de notes du célèbre *rabbi Azoulay*, dont la mémoire est très-vénérée parmi tous les Juifs du Maroc. Les élèves apprennent aussi le *Zohar* (le principal livre de la Cabalah), surtout les traités qui se trouvent dans le *Hou le israel*. Enfin, les plus avancés apprennent aussi le *Thalmud*, mais on étudie surtout les *Prophètes*. Les écoles sont du reste sombres et sales comme celles des Arabes. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est que les enfants pauvres sont instruits aux frais de la communauté, aussi, jusqu'à nos jours, les Juifs savent lire et écrire.

Les Juifs de Tetuan ont eu autrefois quinze *bathe midrachim* ou séminaires rabbiniques, entretenus par des legs données par des Israélites généreux de Tétouan, de Ceuta et d'autres villes ; trois sont surtout remarquables par le nombre des étudiants. Ils portent le nom de leurs fondateurs, comme *Beoulzel*, de Gershalah ; *Aboudarham*, de Livourne, et *J. Lévy*, de Tétouan, qui est mort dernièrement à Khiffa, en Palestine. On y reçoit des jeunes gens qui ont déjà fait des études suffisantes pour être à même de les continuer sans l'aide d'un maître afin de s'y perfectionner et de devenir aptes aux fonctions rabbiniques. Ils re-

MOEURS DE TÉTUAN

çoivent des fonds du séminaire une allocation de 20 fr. par mois pour leur entretien. Dans chaque séminaire, il y a un *Rosch jeschibah* (professeur en chef) qui aide les jeunes gens dans leurs études, et qui reçoit des honoraires de 60 à 80 fr. par mois. Les quatre rabbins de la ville fonctionnent en même temps comme *Rosch jeschibah* dans les séminaires. Je nommerai surtout *rabbi Isaac ben Ouattâ*, vieillard d'environ quatre-vingt-dix ans, l'honneur et l'orgueil de Tétuan, et très vénéré même des Arabes ; il a le titre de *rabbin de Mogrêb* ou *rabbin du Maroc*, et il est le *Rosch Yesibah* du plus grand séminaire.

On trouve dans les séminaires une autre catégorie de personnes qui s'occupent des études talmudiques dans un but purement religieux : ce sont les *A'akamim* (savants) pauvres, qui s'occupent exclusivement de ces études, et qui reçoivent sur les fonds des séminaires une allocation de 40 à 60 fr. par mois.

La fondation de J. Lévy a deux divisions, l'une au rez-de-chaussée, qui est un séminaire, et l'autre au premier étage destinée à une *Thalmoud thorah* (école des enfants pauvres), pour 400 à 120 élèves, avec trois professeurs.

§ 2. — Bienfaisance.

Il y a peu de chose à dire de la bienfaisance des Arabes de Tétuan ; ce n'est pas cependant l'occasion qui manque, car la misère est grande ; les Espagnols ont démoli, pendant la guerre, douze à quinze cents maisons et réduit ainsi quinze cents à deux mille familles arabes à mourir de faim et à mendier l'aumône chez leurs coreligionnaires et chez les Juifs. On voit tous les jours dans les rues et sur les promenades beaucoup d'Arabes, hommes, femmes et enfants, mendier leur pain sans que leurs coreligionnaires s'en soucient. Les exceptions à la règle sont rares ; il faut cependant nommer l'Arabe le plus civilisé, l'ancien gouverneur de Mogador, qui fait beaucoup de bien à ses coreligionnaires et même aux Juifs, sans distinction de culte.

Il n'en est pas ainsi chez les Juifs ; les plus riches, au nombre de quatre ou cinq, possèdent à peine de quinze à vingt-cinq mille francs, et le quart de la communauté 2,000 sur 7,000 à 8,000 âmes, vit exclusivement de la charité ; cependant les Juifs s'occupent beaucoup de leurs pauvres. Ils ont un grand nombre d'établissements de bienfaisance : les malades reçoivent des se-

MŒURS DE TÉTAN

cours à domicile, les pauvres reçoivent des vivres et de l'argent, on fait pour eux des collectes la veille des fêtes, en présence des deux grands rabbins et de quelques membres laïques de la communauté. La fête de Pourim, on donne encore plus d'aumônes que pendant toute l'année. Pour les Pâques, on distribue aux pauvres le pain azyne et tout ce dont ils ont besoin. L'hiver on leur donne des couvertures de lit. Les pauvres filles reçoivent, pour se marier, une petite dot en argent et les objets nécessaires pour leur ménage; elles trouvent même à emprunter, pour le jour de la noce, tous les objets de luxe en usage dans le pays, afin qu'elles puissent célébrer dignement ce jour, et qu'elles ne soient pas humiliées par leur pauvreté.

L'étranger pauvre s'adresse au *parnas* (administrateur de la communauté), qui lui procure les vivres et les frais de voyage.

La communauté de Tétan donne en outre tous les deux ans, trois à cinq cents francs au délégué du Jérusalem pour les pauvres de la ville sainte.

§ 3 — Richesse.

Pour mieux apprécier le mérite de la bienfaisance qui distingue si honorablement nos coreligionnaires, il importe de connaître leur richesse relativement à celle de leurs concitoyens.

Malgré le grand nombre de pauvres, les Arabes sont généralement dans l'aisance; la plupart ont des propriétés, leurs besoins sont en rapport direct avec l'état de leur civilisation, c'est-à-dire peu considérables. Il y en a qui possèdent jusqu'à deux ou trois millions de francs, et des palais magnifiques à la mauresque, pourvus d'un grand luxe, comme les frères Ersini, l'ancien gouverneur de Gibraltar, sidi Jacobi, Del-Chetib, Allady Abd-el-Kader del Atar, l'ancien gouverneur de Mogador, l'homme de bien que j'ai déjà mentionné, qui, pour ses merites, a reçu de la reine d'Espagne de riches cadeaux et des décorations, et beaucoup d'autres millionnaires Arabes, qui ont des jardins et des villas magnifiques, et qui vivent de leurs rentes.

Les Juifs, au contraire, sont en général pauvres; leurs besoins de ménage, l'éducation des enfants et l'habillement sont plus considérables que ceux des Arabes, tandis que leurs industries et leur commerce rapportent peu de chose. Ils ne possèdent ni terres, ni

jardins; du reste ils n'oseraient pas en acheter hors de la ville, où ils n'auraient pas de sécurité suffisante. J'ai déjà dit que sur 7 à 8,000 âmes dont se compose la communauté, 3,000 vivent exclusivement de l'aumône de leurs coreligionnaires. Le commerce a bien diminué depuis environ quinze à vingt ans; beaucoup de familles riches ont émigré pendant la guerre avec l'Espagne, pour s'établir à Tanger, à Gibraltar et à Oran, en sorte qu'il ne reste à Tétouan que quatre ou cinq Israélites qui possèdent quinze à vingt-cinq mille haïras.

4. — Industries, commerce

À côté de la richesse se place naturellement le chapitre sur les industries, les métiers et le commerce.

Les Arabes s'occupent surtout de l'agriculture, principalement les palmiers, dont les femmes exécutent les travaux les plus durs des champs. Un grand nombre d'Arabes fabriquent des armes, plusieurs sont marchands de chevaux, d'autres font des tapis en paille. Il y en a qui font des sucreries, d'autres ont des boutiques de mercerie et de parfumerie, quelques pauvres Arabes sont musiciens. Enfin on rencontre des Arabes venus de l'Algérie, qui s'occupent des broderies d'or sur le velours. Là se bornent le commerce et l'industrie des Arabes.

Les Juifs, au contraire, font tous les métiers; on trouve parmi eux des tailleurs, cordonniers, serruriers, charpentiers, menuisiers, forblantiers, doriers, orfèvres, musiciens, etc. Beaucoup de Juifs louent des propriétés pour les cultiver, surtout des jardins de légumes. D'autres font le commerce d'oranges, commerce très-important, car Tétouan se distingue de toutes les villes du Maroc par la quantité et la qualité de ses oranges; ils les exportent à Gibraltar, à Oran et jusqu'aux côtes de l'Espagne. Beaucoup font le commerce de céréales en gros et en détail, des bœufs et des comestibles.

Les Juifs ont des boutiques dans leurs quartiers et dans les quartiers arabes. Il y en a qui sont marchands ambulants. Beaucoup sont employés comme porteurs dans les douanes. Quelques-uns sont changeurs de monnaie. Deux tailleurs Juifs travaillent pour le gouverneur de la ville et pour le sultan qui sont très-contents de leurs travaux.

Le commerce des Juifs est très-considérable et très-varié. Ils

font le commerce de toute espèce de sucreries en gros et en détail, de soie, de toutes sortes d'étoffes, etc. Ils vont soit à Gibraltar et en Espagne, comme à Cadix, à Malaga, à Séville, pour revendre à Tétuan, surtout les étoffes aux couleurs vives qui y sont très- recherchées. Beaucoup font le commerce de café, de sucre, et de tous les objets de consommation pour la ville de Tétuan. Un grand nombre font le métier de muletiers, ils conduisent les voyageurs de Tétuan à Tangér ou ailleurs, ils ont à protéger, contre tout accident et surtout contre les brigands, la vie et la fortune de ces voyageurs, les muletiers ont une excellente réputation de probité et d'habileté, aussi possèdent-ils toute la confiance des voyageurs.

Quelques Juifs sont employés comme interprètes chez les consuls français, anglais et espagnols, le service de la poste se fait en général par des Juifs. Deux Israélites, natifs de Tétuan, sont vice-consuls. M. Nahou, après s'être fait naturaliser français à Tiran, a été nommé vice-consul de France, un autre Juif est vice-consul du Portugal et interprète chez le consul espagnol. Vingt à trente Juifs de Tétuan ont fondé de beaux établissements de commerce à Ceuta, en face de Gibraltar.

Les femmes juives sont très-actives, elles travaillent toutes dans la maison, beaucoup ont une industrie particulière, surtout les pauvres, qui ont la réputation d'être très-habiles à blanchir les maisons; elles travaillent chez les Juifs et même chez les Arabes, pour quinze à vingt cinq sous par jour. D'autres font des pâtisseries et des sucreries; elles passent pour les faire mieux que les Arabes, quelques-unes les font même à la manière européenne. D'autres sont couturières, blanchisseuses de linge. Beaucoup de pauvres font le ménage chez d'autres.

Les Juifs sont en général plus actifs, plus intelligents et plus habiles dans les métiers et le commerce que les Arabes. Ils travaillent ordinairement depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure avancée de la nuit, car ils ont à satisfaire aux nombreux besoins de leur famille.

§ 6. — *Position de la femme*

On a dernièrement fait tant de bruit de la polygamie des Juifs, qu'il est d'un haut intérêt de savoir à quoi s'en tenir. Chez les Arabes de Tétuan, les femmes sont en effet dans une position

très-inférieure. Elles ont toujours la face couverte, à l'exception des yeux. Elles vivent tout à fait isolées et enfermées; elles ne peuvent avoir aucune communication avec des hommes, et ne mangent pas même à table avec leurs maris, qui les considèrent comme des esclaves. Chaque Arabe qui a de la fortune a deux femmes, l'une est arabe et l'autre est une négresse qu'il reçoit souvent du sultan, comme cadeau. Le soir, les femmes et les petites filles se réunissent à la terrasse pour prendre l'air, mais à la vue d'un homme, surtout d'un Européen, elles sont obligées de se cacher. Personne ne peut entrer dans une maison ou dans un jardin où il y a des femmes arabes. Elles ne peuvent même pas aller dans les mosquées faire leur prière, excepté pendant la nuit quand il n'y a plus un seul homme.

Les femmes des Arabes pauvres travaillent aux champs, où on les soumet aux labeurs les plus durs; elles portent les fardeaux les plus lourds pour gagner six à huit sous par jour. Elles ont cependant un privilège pour lequel leurs coreligionnaires riches leur portent envie probablement, c'est qu'en allant au marché, elles peuvent découvrir la face, afin qu'elles ne soient pas gênées et qu'elles puissent parler avec leurs marchands.

Les femmes juives, au contraire, sont beaucoup plus libres et plus estimées de leurs maris. Elles mangent toujours à table avec eux. Elles n'ont pas la face couverte. Elles ne sont ni isolées ni enfermées; elles parlent aux hommes; elles vont à la synagogue quand elles veulent, elles font même des visites avec ou sans leurs maris.

Quant à la bigamie, objet de tant de critiques hostiles, dans toute la ville de Tétuan, renfermant 7 à 8,000 âmes juives, il n'y a que deux bigames, dont l'un a épousé la deuxième femme, parce que la première est atteinte d'une folie incurable, et l'autre a épousé la deuxième femme à l'étranger, à l'insu de la première épouse. Voilà à quoi se réduit la pratique de la bigamie. Ces deux cas, loin de valoir un reproche à la communauté, pourraient servir à relever le mérite des Juifs de Tétuan qui, malgré les deux exemples qui leur montrent la possibilité de contracter deux mariages, restent tous monogames. Combien y en a-t-il, au contraire, à Paris ou ailleurs, Chrétiens ou Juifs, qui épouseraient volontiers deux ou trois femmes, si c'était possible, et si la loi le permettait!

§ 6. — Procès et crimes.

L'article des procès et crimes est encore un des plus intéressants, et il montre bien la moralité supérieure des Juifs de Tétuan.

Les Arabes ont encore conservé les punitions barbares dignes du moyen-âge; ainsi, pour le vol et d'autres crimes graves, ils infligent la peine de 500 à 800 coups sur le dos nu. Les femmes arabes, accusées de prostitution ou d'une mauvaise conduite, sont amendées dans le *meschouar* (espèce de palais de justice), pour être jugées par le *yachah*; si elles sont reconnues coupables, elles reçoivent séance tenante, en sa présence et devant la porte du *meschouar*, 300 à 500 coups de fouet sur le dos, et elles ont en outre à subir quelques mois de prison. Ces jugements et ces punitions ont toujours lieu les jours de marché, qui sont les dimanches, mercredis et vendredis; la peine est ainsi aggravée par la présence de la foule. Malheureusement, ces peines infamantes et dégradantes sont moins propres à améliorer qu'à démoraliser les femmes, à leur ôter tout sentiment de dignité et à les rabaisser à la position de véritables esclaves.

D'autres criminels sont conduits à travers les rues, chargés de chaînes et escortés de soldats qui les frappent sur le dos pendant tout le trajet jusqu'à leur arrivée à la prison; aussi succombent-ils souvent aux coups terribles qu'ils reçoivent de cette manière barbare. Le nombre et l'audace des voleurs et assassins arabes sont si grands, qu'à quatre heures du soir on ne peut plus se promener aux environs de la ville sans courir le risque d'être dépouillé et assassiné. Ces crimes abominables restent même trop souvent impunis. Le gouverneur de la ville a un certain nombre de gendarmes destinés à accompagner les promeneurs et les voyageurs pour les protéger contre les brigands, et à se faire payer cher cette protection. Ainsi, de Tétuan à Tanger, il faut payer 20 francs au gendarme. Si les voyageurs négligent ou refusent de payer argent compromettant la sécurité que le gouvernement doit aux citoyens, le gouverneur déclare qu'il n'est pas responsable des meurtres commis sur eux, et il laisse les crimes impunis.

L'année passée, un jeune Israélite, Jacob Harchilou, retournait à cheval de son jardin situé à la distance d'une demi-heure de la ville, quand il fut surpris par un Arabe depuis longtemps son ennemi, qui a tiré sur lui, l'a fait tomber du cheval, et l'a achevé de

plusieurs coups de sabre. Malgré ses blessures, il a pu être rapporté chez lui, et faire connaître son assassin avant de rendre le dernier soupir. Cependant cet assassin se promène encore dans les environs de la ville, il peut vaquer à ses affaires sans être inquiété par la police.

Quant aux Juifs, on n'a jamais rencontré parmi eux, ni assassin, ni voleur de grand chemin. Il en est de même des Juifs noirs disséminés parmi les montagnards, appelés Riffeyas, les fameux pirates de Kiff, et qui vivent de la vie de leurs voisins musulmans, sans suivre leur exemple dans les crimes d'assassinat et de meurtre. Ainsi, on n'a presque jamais vu à Tétuan un Israélite subir une de ces peines terribles et infamantes dont je viens de parler. Si un cadi fanatique voulait l'infliger à un Juif, les consuls européens, il faut leur rendre cette justice, s'opposeraient à de pareils actes d'injustice. Même dans les prisons, parmi des centaines de prisonniers arabes, il est rare de rencontrer un Israélite, et encore est-il visité et consolé par ses amis, tandis que le prisonnier arabe est abandonné de tout le monde.

Aussi l'Européen qui se trouve à Tétuan choisit sa compagnie intime parmi les Juifs, il a confiance dans leur honnêteté et dans leur habileté.

Enfin la sodomie, malheureusement encore fréquente parmi les peuples de l'Orient, est inconnue chez les Juifs.

Si un Juif non protégé a un procès avec un Arabe, c'est le cadi qui le juge; si le premier se croit lésé, il peut en appeler à un des consuls européens. Si le Juif est l'un protégé, il s'adresse tout d'abord à son consul, qui lui donne son interprète pour porter la plainte devant le gouverneur et pour surveiller la marche du procès.

Si les Juifs ont un procès entre eux, ils s'adressent au tribunal rabbinique, composé des quatre rabbins de la ville, qui juge d'après les lois thalmudiques; parfois ils s'adressent à la *junta* israélite.

§ 7. — *Mœurs, costumes.*

Les Maures, en général bien faits, vigoureux, d'une haute stature, sont très-polis envers les Européens. Ils sont très-religieux pendant les loairs, ils s'adonnent à l'étude du Coran ou à d'autres pieuses occupations. Ils ont une grande vénération pour leurs parents et leurs chefs.

Ils aiment la société, et se réunissent presque tous les jours dans le fondouk, espèce de maison de hourse, pour causer du commerce et de toutes leurs affaires, en fumant leur tchibouc.

Ils sont très-passionnés pour le jeu des échecs.

Mais ce qui étonne les étrangers, c'est qu'à l'exception d'un petit nombre, ils ne connaissent pas l'usage du couteau et de la fourchette, ni de chaises; ce ne sont pour eux que des objets de luxe, qu'ils réservent pour des occasions solennelles ou pour un invité européen; ils prennent leurs repas assis par terre, et mangent la viande sans couteau et sans fourchette.

Ils ont un vêtement de mérinos rouge ou bleu qui enveloppe tout le corps, et un pantalon de drap rouge très-large. En hiver, ils ont, en outre, une espèce de burnous de drap bleu, et en été un burnous blanc et léger. Ils ont tous la tête rasée et la couvrent d'un bonnet rouge, que les pauvres remplacent par un mouchoir blanc. Ceux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque ont le titre de *hadji* (pèlerins de la terre sainte de Hedjaz), et sont alors autorisés à porter le turban.

Leur chaussure consiste en pantoufles jaunes; ils ne mettent pas de bas, à l'exception des gens riches qui en mettent au hiver.

Les femmes arabes sont d'une beauté remarquable. On peut les voir souvent pendant les soirées, à la terrasse, quand leurs maris sont absents, car alors elles ne se cachent pas toujours à la vue d'un étranger.

Elles ne montrent en portant aucun luxe; elles portent toutes un habit de mérinos bleu, très-large, qui couvre tout le corps, un chapeau de paille, rond et très-large pour s'abriter du soleil, et une enveloppe de laine blanche, qui leur couvre la tête et tout le corps. Depuis l'âge de dix ans, elles sont obligées de se couvrir la face avec une toile, qui ne laisse libre que les yeux.

Elles ont des pantoufles de cuir jaune ou rouge, mais elles n'ont pas de bas, et s'enveloppent seulement les jambes avec une toile. Dans la maison, elles peuvent mettre les bijoux, les diamants et tous les objets de luxe, selon leur fortune. Elles mènent toutes une vie oisive, excepté les pauvres, qui font les travaux les plus durs aux champs, et vont au marché vendre divers objets de consommation; à cette occasion, elles peuvent se découvrir la face pour pouvoir parler aux marchands.

Les Juifs ont des mœurs beaucoup plus rapprochées de celles des Européens. Ils ont des chaises, et ils ne prennent pas leurs

repas assis par terre comme les Arabes. Ils se servent aussi de couteaux et de fourchettes comme en Europe. Leur costume diffère beaucoup de celui des Arabes. Ils se couvrent la tête d'un bonnet noir. Les manches de leurs chemises sont moins larges ; leurs pantalons sont de toile blanche. Ils portent une chaussure à l'européenne, consistant en des souliers et des bas de lin. Ils portent un habit bleu ou noir, qui les couvre depuis le cou jusqu'aux pieds, et qui est boutonné en avant, tout le long du corps. Pour le mieux assujettir, ils portent une ceinture de drap rouge, c'est une espèce de châle, dont ils font plusieurs tours autour du ventre. Ils portent, en outre, une espèce de pardessus, appelé *soulham*, de drap bleu, aux manches pendantes, et richement pourvu de franges de soie. Beaucoup portent des montres suspendues à un cordon noir, qu'on voit à travers l'habit.

Les rabbins et les savants remplacent le *soulham* par une espèce de burnous de mérinos noir, et ils se couvrent la tête avec une espèce de châle mérinos rose.

Enfin, il faut mentionner, à propos du costume des hommes, qu'environ vingt ou trente familles israélites s'habillent tout à fait à l'européenne.

Les femmes juives de Tétuan sont d'une beauté très-remarquable ; elles sont plus belles, plus aimables et plus sociables que les femmes arabes. Elles sont très-actives ; elles travaillent toutes dans leurs maisons, et s'occupent de leur ménage. Les femmes pauvres font le ménage chez d'autres ; plusieurs sont coulurières, blanchisseuses de linge, etc., d'autres encore blanchissent les maisons, comme je l'ai dit plus haut. Les femmes juives de Tétuan ne se couvrent pas la face comme les femmes arabes. Leur costume diffère également de celui de leurs compatriotes.

Elles se couvrent la tête d'un drap de soie ; leur coiffure se termine en pointe. Elles portent des pendants d'oreilles. Elles se mettent, en outre, au-devant des oreilles, l'*alborza*, espèce d'anneau pendant le long des joues, fait en or et parsemé de pierres vertes. Elles ont les cheveux enveloppés dans une espèce de drap de mérinos rouge, pendant sur la nuque, car les femmes mariées ne doivent jamais faire voir leurs cheveux ; ce n'est qu'avant le mariage qu'on peut les voir, pendant librement en longues mèches derrière le dos. Les femmes mariées portent une espèce de corset richement brodé en or, aux manches très-larges, et qui se termine en dentelles. Elles portent, en outre, une chaîne en or ou

en perles autour du cou, et une robe à l'européenne. En sortant dans la rue, elles mettent une autre robe de drap vert ou rouge, brodée d'or, une ceinture de mérinos sur le bas-ventre, également brodée d'or et très-large; enfin, elles mettent des souliers ou des bottines vernies.

Les *novias*, ou les jeunes mariées, portent encore sur le front, surtout dans la première année de mariage, l'*esphipha*, espèce de large bande de soie garnie de perles et de pierres vertes, d'une valeur de 600 fr. On voit souvent cet *esphipha* sur le front de jeunes filles de quatorze à quinze ans, qui l'ont reçu en cadeau de leurs fiancés.

Enfin, les jeunes filles non mariées sont habillées à l'européenne.

§ 8. — *Culte, cérémonies.*

Les *mosquées* sont larges, bien éclairées, très-propres et sans aucune décoration, sauf quelques tapis et quelques lustres pour l'office du soir. Monothéistes purs et ne reconnaissant pas de saints, les Arabes n'ont aucune image. Leurs *mosquées* sont surtout fréquentées le jeudi soir, le vendredi matin et le lundi soir. On s'y prosterne, et on reste dans le plus grand recueillement pendant l'office fait par le *chérif*. La ville de Tetuan, comme ville sainte, renferme une grande mosquée remarquable sous beaucoup de rapports. Les femmes arabes n'entrent dans les *mosquées* que le soir, quand il n'y a plus d'hommes. Du reste, aucun Européen ni aucun Juif ne peuvent y entrer.

Dans les environs de la ville, on rencontre des tombeaux de *chérifs*, où les Arabes entrent pour prier.

Ils pratiquent la circoncision à l'âge de treize ans, comme Israël, le fils d'Abraham. Ils s'abstiennent du porc et ils tuent les animaux à la manière des Juifs. Une fois au moins dans leur vie, ils font le pèlerinage à la Mecque pour visiter le tombeau du Prophète. Pendant toute la durée du pèlerinage, ils ne changent pas leurs vêtements, et les distribuent à leurs amis à leur retour. Ils apportent, comme des reliques saintes, les effets des pèlerins morts.

Les Juifs ont dix-sept synagogues dans leur quartier; elles sont presque toutes malheureusement sombres, et leur protégé laisse à désirer. Leurs revenus appartiennent au rabbin et

au personnel du culte qui y sont attachés. Pendant les fêtes de Pâques et des tabernacles, on y vend les *miswoth*, l'honneur de chanter les divers morceaux de la prière, etc. Il n'y a qu'une seule synagogue, restaurée il y a deux ans, qui est appelée « *synagogue de la communauté*, » et qui est bien éclairée et propre.

La naissance d'un garçon est célébrée avec beaucoup de joie. La veille de la circoncision, la chambre de la femme accouchée est décorée de tapis; on y place le *kissé schel Etzrahou*, et derrière lui on érige un thalamon, espèce de voûte ouverte des manteaux de sepharim et de ceintures dorées. Au dessous se trouve une table sur laquelle se trouve une bible ouverte au passage de Pinchas, et deux bougies. Quand les invités arrivent, on fait la prière du soir, puis on leur offre du café ou du thé, des gâteaux et des dragées, qu'ils emportent avec eux pour les distribuer dans leur famille. Le jour de la circoncision, après l'office du matin, on arrive dans la chambre de l'accouchée, où on pratique la circoncision, puis on offre aux invités des œufs, des noix et une espèce de gâteau. Après le déjeuner, on apporte l'enfant au rabbin, qui le prend dans ses bras et le bénit. Les gens riches donnent, en outre, un repas le soir.

A l'âge d'un an, quand les cheveux de l'enfant se sont suffisamment développés, on lui arrange les *peot* et on donne à cette occasion une petite fête aux amis.

La *fête de séphirah* ou la *bar-mitswah* ne se célèbre jamais le samedi, mais le jour où l'enfant a accompli sa treizième année, surtout le lundi ou le jeudi, où il y a lecture au sépher. Le garçon a dans ce jour le titre de novio ou fiancé. S'il est capable, il fait dans la synagogue un *derousch* qu'il a préparé d'avance; après le *derousch*, le garçon est appelé au sépher. On termine ensuite l'office du matin, et on fait une collecte pour le ministre officiant et le rabbin de la synagogue, puis on conduit solennellement le garçon revêtu de ses réphim et des habits de fête à travers les rues, jusqu'à la maison de son père, qui donne une fête aux invités.

La naissance d'une fille est accueillie par un triste silence; aux questions des curieux, on répond « *nado, una niva*, rien, une fille. Seulement, le jour où on lui donne le nom, on invite les amis et on apporte la fille au rabbin, qui la bénit et lui donne le nom

choisi par son père, puis on sert aux invités des liqueurs, des agueaux, etc.

§ 9. -- Fêtes et jeûnes.

Les Arabes commencent leurs fêtes le soir comme les Juifs.

Ils célèbrent le *Ramadhân*, cette année, au mois de décembre-janvier, depuis le premier jour de la lune jusqu'au dernier, c'est donc un jeûne de trente jours. Ils jeûnent depuis le lever du soleil jusqu'à *magreb* ou coucher du soleil qui sont annoncés par un coup de canon, mais ils se dédommagent en mangeant toute la nuit; seulement, à *maoud*, ils font la prière dans les mosquées. A quatre heures du matin, les troupettes annoncent l'approche du jour. Ces longues abstinences déterminent fréquemment des maladies et même la mort. Du reste, si un malade ou une femme enceinte ne supportent pas le jeûne, ils doivent le faire plus tard, quand l'état de santé le permettra. Le lendemain du mois de *Rhamadân*, est un jour de fête annoncé par quinze à vingt coups de canons. Les Arabes ont en outre le *Kourban beyram*, ou fêtes de sacrifices, dans le mois de *zi. Hégge*, mars-avril en 1866, on achète alors un mouton comme sacrifice d'expiation, et on le mange dans la maison.

Les Juifs ont les mêmes fêtes et jeûne que leurs coreligionnaires européens. Ils célèbrent en outre l'anniversaire de la mort de Moïse, le *Tsadar*, comme jour de jeûne, appelé *petirah de Mosé Rabe-nou*. Ils jeûnent toute la journée et ils lisent dans la synagogue et dans les écoles les passages de la mort de Moïse.

La nuit de *lay du-Omer*, qu'ils appellent *nachte de hifoufa de Rabbi Simon ben Joh'ari*, ils lisent le passage du *zohar*, « *bidata Zonta*, » concernant la mort de ce Rabbi. Cette lecture dure jusqu'à minuit. Après la lecture, on se réunit chez une des notabilités de la ville, surtout chez le grand-rabbin Isaac Nahon, pour y prendre un repas; le rabbin fait ensuite l'*achchabak* ou oraison funèbre de tous ceux qui avaient l'habitude de venir à cette réunion et qui sont morts.

Les Juifs de Tétuan célèbrent aussi l'anniversaire de la fuite des Arabes devant les Espagnols, ou les premiers les ont pillés et même massacrés ayant de quitter la ville.

§ 10. — *Mariage.*

Les Arabes célèbrent leurs mariages avec une grande pompe et des processions dans les rues ; ils se marient jeunes, les hommes de seize à vingt ans, et les filles de douze à dix-huit ans, de sorte qu'à trente onelles peuvent avoir des petits enfants. Les conditions du mariage sont fixées par les parents, les époux étant trop jeunes pour le faire eux-mêmes. Le père du fiancé donne à celui de la fiancée une certaine somme d'argent, en échange de la fille que celui-ci donne à son fils ; il achète donc, pour ainsi dire, une épouse à son fils. Les femmes arabes sont, on le voit, plus chères que les européennes, lesquelles sont obligées d'apporter, au contraire, une dot à leurs maris. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est que l'Arabe ne peut pas voir sa future avant la noce ; il faut qu'il s'en rapporte au goût de sa mère, qui seule peut la voir. On compte probablement qu'elle lui plaira toujours, car toutes les femmes étant voilées, il ne verra jamais une femme plus belle que la sienne.

L'étranger peut de reste difficilement assister à une noce arabe.

Quant aux Juifs, les fêtes commencent quinze jours avant la noce. Le mariage a toujours lieu le mercredi, selon le précepte du *Thalmud* (traité *Kethouboth*, page 1). L'âge des mariés est le même que chez les Arabes. Le samedi qui précède le jour du mariage, les invités se rendent à la synagogue, où ils félicitent le fiancé ; les femmes, qui se tiennent dans la galerie, jettent dans la synagogue des dragées à tous ceux qui sont appelés au sépher. Après l'office, tout le monde se rend à la maison de la fiancée, où on est invité à dîner. Le soir du même jour, on retourne chez la fiancée, où on chante les *pioutim* de circonstance, ensuite on sert du thé et des pâtisseries. Quelques jours avant le mariage, on blanchit le portail de toutes les maisons devant lesquelles la fiancée devra passer le jour de la noce pour aller chez son futur. Le dimanche qui précède le jour du mariage est appelé le *jour de la kethoubah* (où la *kethoubah* est rédigée). Le mardi soir, les invités se rendent chez la fiancée, qui est toute parée, la tête couverte d'un triple tour de la coiffure appelée *esphapha*, les yeux fermés, les joues teintes en rouge, et les pointes des doigts teintes d'une couleur jaune appelée *alchenia*. Ainsi parée, elle sort accompagnée de ses parents et de toutes les invités, auxquels le père accorde, à tour de rôle, l'honneur

de guider sa fille, celle-ci ayant toujours les yeux fermés. Ce cortège est précédé par quinze ou vingt garçons porteurs de grandes bougies allumées, et accompagné de plusieurs chanteurs de pioutim du mariage, et il arrive ainsi chez le fiancé. Là, on trouve un *thalamon* ou une espèce de voûte sous laquelle est placé un trône pour la fiancée, puis tout le monde s'en va, et la fiancée est mise dans un lit richement arrange, où elle reste en compagnie de sa mère jusqu'au mercredi matin; elle est de nouveau mise sur le trône, sur lequel elle attend son futur et les invités. Celui-ci arrive ordinairement entre huit et neuf heures du matin, richement paré, revêtu du talith et des thephilim, accompagné de tous les invités, et se place vis-à-vis de sa fiancée. Le rabbin lit alors le *ketthoubah*, marie les jeunes gens selon le rite, et le fiancé casse un verre avec le pied; enfin, on sert aux invités des liqueurs et des gâteaux. À deux heures, on donne un grand dîner, et on fait une collecte pour le rabbin. Les gens riches donnent, en outre, une soirée avec chant et musique. Les fêtes du mariage durent encore sept jours, où on fait chez la fiancée la prière du soir, et on y sert des liqueurs et des gâteaux; enfin, le septième jour, on donne aux invités un grand poisson comme symbole de la fécondité.

Il est digne de remarque que, tandis que l'Arabe achète sa femme, comme je viens de l'indiquer, le Juif, marchand de toute chose et plus que l'Arabe, ne marchande pas plus sur sa jeune femme que sur sa vieille religion; il ne l'achète pas, il l'épouse; en effet, c'est le pere de la fiancée qui donne à son gendre une dot, montant ordinairement à deux cents piastres ou mille francs. Le fiancé donne à son tour à son épouse deux ou trois habits de couleur rouge ou verte brodés d'or, des colliers, des bracelets, des hagues en diamants, une ceinture de perles à mettre sur le front, et l'alhorza, espèce d'anneaux qui pendent au-devant des oreilles.

§ 11. — Enterrements.

Les Arabes portent leurs morts, couverts d'un drap blanc, sur un brancard au cimetière, en chantant leur formule favorite : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète. » pour exprimer la résignation dans la volonté divine. Ils vont très-souvent visiter les morts et se prosterner sur leurs tombeaux, pour les prier d'intercéder pour eux auprès de Dieu. Les femmes arabes, surtout les

vieilles, sont encore plus fréquemment au cimetière que les hommes. Au reste, l'étranger ne peut guère assister à leurs cérémonies.

Quant aux Juifs, si quelqu'un meurt, quelques femmes pleureuses font entendre, dans la chambre du mort, de temps en temps, d'une voix lamentable, l'exclamation *vroâ*, qui veut dire *hélas!* et se frappent de leurs poings la figure et la poitrine. Le mort est lavé, préparé et porté au cimetière par les membres de la *hebraï* (société d'enterrement), qui se distinguent par un burnous blanc. Cette société compte trois à quatre cents membres. Si le mort était un savant, il est posé au milieu de la rue du quartier juif, où le grand-rabbin fait l'oraison funèbre. Pendant tout le passage du convoi à travers les rues, les femmes réunies sur les terrasses de leurs maisons, portent leurs mains aux yeux et à la bouche, ce qui est, chez les Juifs comme chez les Arabes, un signe de vénération. Pendant tout le trajet dans le quartier juif, on chante les *kinoth* (chants funèbres) de circonstance; sortis de leurs quartiers, ils cessent de chanter pour ne pas attirer l'attention des Arabes. Une seule fois, j'ai fait chanter les élèves du chœur dans tout le quartier arabe jusqu'au cimetière, et même devant la grande mosquée, sans que les Arabes aient témoigné le moindre signe d'irrévérence. Arrivés au cimetière, ils chantent les versets du *Thomania apé* (le psaume 119) qui commencent par les lettres du nom du défunt. Après l'enterrement, on accompagne les *obélins* (personnes en deuil) jusqu'à la maison mortuaire, où on donne la *seoudaïh-kabarah* (repas de mort), consistant en du pain et des œufs, on répète les versets chantés au cimetière, puis on allume une lumière dans un grand verre, dans la chambre du mort, et on l'y entretient pendant dix mois. La *schibah* ou les sept jours de deuil, est observée comme chez les Juifs européens, seulement les *obélins* vont tous les soirs à la synagogue, probablement à cause de l'usage de ne jamais sortir de seplier de la synagogue. Le trentième jour, il y a dans la chambre mortuaire une *mischnarah*, c'est-à-dire que le rabbin et les invités font la lecture de quelques morceaux du zohar de la paraschah de la semaine. puis on sert du café noir et des biscuits. Le même jour, on pose une pierre sur le tombeau, mais au lieu de la mettre debout, on la met couchée, parfois on y grave le nom du défunt. Le samedi des *schibah* et le dernier jour des *scheloschim* (trente jours du petit deuil), on fait, dans la synagogue, une oraison funèbre où l'ora-

teur fait l'éloge du défunt, et insiste sur le devoir de faire la charité aux pauvres. Après l'office, on accompagne les *abelim* dans la maison mortuaire, où tout le monde s'assied à terre en chantant des psaumes.

À la fin du dixième mois après la mort, on fait de nouveau une *mischmerah* où l'on lit le *zohar* de la semaine, et on prend un repas assis par terre; puis on porte le verre d'huile à la synagogue, où on l'entretient jusqu'à la fin du douzième mois : alors on laisse la lumière s'éteindre, et on laisse le verre à sa place pour être rallumé le jour où les parents voudront faire faire une oraison funèbre, ce qui a surtout lieu un samedi, un *rosch h'odesch* (le premier jour du mois), ou un jour de fête.

Les Juifs vont souvent, comme les Arabes, visiter les tombeaux de leurs parents et des hommes pieux, surtout les femmes, et principalement les femmes enceintes ou celles qui ont des enfants malades; elles y vont ordinairement le *rosch h'odesch*. D'autres font un pèlerinage au *houazan* ou le tombeau d'un *zadik* (homme pieux) vénéré même par les Arabes.

Enfin, j'ajouterai que, dans l'ancien cimetière israélite, il y a des tombeaux qui renferment les restes des exilés de Castille (*Es-pagne*).

§ 12. — *Junte et personnel du culte.*

Tandis que les Arabes n'ont aucun corps électif, les Juifs ont depuis longtemps adopté le suffrage universel. Leur junte est composée de douze membres élus pour deux ans; chacun de ces membres a l'honneur de la présidence pendant un mois, quand son tour arrive. Cette junte administre la communauté, les nombreux établissements de bienfaisance, les écoles, les séminaires, etc.

Il y a à Tétuan deux grands rabbins qui se partagent la ville; et deux autres rabbins qui complètent le *beth din* (tribunal rabbinique) pour les procès importants des Juifs entre eux. Ils ne reçoivent aucun traitement de la communauté, mais ils ont les revenus de leurs synagogues, le *câsuel* et, en leur qualité de *rosch jeschibah* (professeurs en chef), ils reçoivent des honoraires des fonds des séminaires.

Les ministres officiels sont payés également des revenus de la synagogue à laquelle ils sont attachés. Dans chaque synagogue il y a en outre un *prêtre* ou chanteur de *ploutim* de circonstance.

Il y a, en outre, dix à quinze *schoh'atim* dans la ville et dans l'abattoir, qui renferme des animaux appartenant pour la plupart à des Juifs; beaucoup appartiennent aux Arabes, car les musulmans aiment aussi à faire luer leurs animaux par les *schoh'atim* israéliites.

Les *mohatim* (les opérateurs de la circoncision) sont nombreux; ils opèrent tous gratuitement, n'ayant en vue que l'honneur et la satisfaction de faire une bonne œuvre. Ordinairement, ce sont les *h'akamim* (savants) qui font cette opération, mais tout le monde peut accomplir cette fonction.

Conclusions.

On voit, par tout ce qui précède, que les Juifs de Tétuan sont, sous beaucoup de rapports, supérieurs à leurs concitoyens, et leurs tendances et leurs mœurs se rapprochent davantage de celles des Européens. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Leur position sociale et politique est des plus malheureuses; leur civilisation s'en ressent nécessairement, trop d'obstacles les ont empêchés de faire les progrès accomplis par leurs frères européens, qui, naguère plongés dans les plus épaisses ténèbres du moyen-âge, franchissent d'un bond tous les siècles passés pour se ranger, du jour au lendemain, à côté des hommes les plus civilisés du XIX^e siècle, aussitôt que le mot magique de *fin* *lux* de l'émancipation est prononcé pour eux. On n'a qu'à comparer les Juifs français d'avant 1789 avec ceux d'aujourd'hui.

Mais si les révolutions mémorables des nations européennes, rapides comme l'éclair, ont produit des métamorphoses merveilleuses à vue d'œil et comme par enchantement, les peuples orientaux, plus ou moins stationnaires de leur nature, paraissent destinés à ne voir ces métamorphoses rapides que dans les contes des *Mille et une nuits*, dus à leur imagination ardente, qui est plus féconde et plus puissante que celle des Européens, tandis que les progrès réels se font chez eux avec une lenteur désespérante. Il faut bien admettre qu'ils font des progrès, car tout ce qui vit progresse; mais ils marchent comme les aiguilles d'une montre, dont l'aiguille le plus exercé ne peut jamais voir les mouvements. Cependant, faut-il en désespérer? Non. (Deutéronom, 32). Interroge ton père, dit la Bible, c'est-à-dire l'histoire. En effet, il y avait une époque où les Arabes ont fait des progrès beaucoup plus rapides

que les peuples européens les plus civilisés. On n'a qu'à comparer la rapidité merveilleuse de la propagation de l'Islam avec la lenteur relative de celle du christianisme chez les Grecs et les Romains, les nations les plus civilisées de leur époque. Eh bien! ce que le grand Mahomet, disciple d'un rabbin israélite, a fait dans son temps, peut se renouveler de nos jours, également par l'initiative des israélites. Ils commencent par civiliser leurs coreligionnaires, où ils trouvent un terrain plus propice à leurs œuvres; car les Juifs de l'Asie sont, comme je l'ai déjà dit, plus rapprochés de nous et plus aptes à recevoir les idées modernes de l'Occident; mais bientôt ces Juifs exerceront l'influence la plus salutaire sur les peuples voisins (Jésaïas, 51, 3). La loi vient de Sion et la lumière de Jérusalem, a dit le prophète.

En effet, les résultats déjà obtenus par les généreux efforts de l'*Alliance israélite universelle*, le *Board of deputies* de Londres, M. le baron de Rothschild et mon frère, M. Alheri Cohn, autorisent l'espoir de voir ces Orientaux arriver enfin au niveau des peuples les plus civilisés de l'Europe.

Voici ce qu'on a déjà fait et obtenu à Tétuan :

En 1857, feu le baron Salomon, le troisième fils du baron James de Rothschild, était à Tétuan, et voyant la misère de la ville, sur les instances de M. Nahon, il en a parlé à sa mère, la baronne James de Rothschild, célèbre pour sa charité, et la baronne y a envoyé, en 1858, à ses frais, M. le docteur Hauser, qui y est resté jusqu'au mois de juillet 1861, où il fut remplacé par M. le docteur Schmid.

Elle envoie aussi des secours annuels pour l'école des filles fondée à Tétuan; aussi, les Juifs reconnaissants font des prières à la synagogue tous les Rosch h'odesch et les jours de fête pour la famille de Rothschild.

Le *Board of deputies of the relief fund of Maroc*, de Londres, a pour président sir Moses Montefiore, célèbre pour sa philanthropie et ses voyages à Maroc, à Damas, en Russie, pour défendre les droits méconnus de nos coreligionnaires, et pour secrétaire M. Picciolo.

Le *Board* et l'*Alliance israélite universelle* de Paris ont fondé, en 1862, une école israélite européenne pour les garçons, en donnant la somme de 2,500 fr., ils versent la même somme tous les ans. L'*Alliance* a fondé à Tétuan une école de filles, et elle con-

L. KOMPERT
Scenes du Ghetto

Trad. française de D. Stauben.

Un vol. in-12. 10 fr.

Recueil de contes juifs des Ghettos de
Robéme.

Israel ZANGWILL

"Flotter-Duck" ou le Canard agité

Histoire juive.

Un vol. petit in-16. 5 fr.

L. BÉDARRIDE

Les Juifs en France, en Italie
et en Espagne

Un fort vol. gr. in-8. 40 fr.

L. JACOBOWSKI

Werther le Juif

Roman

Un vol. in-12, couverture illustrée. 10 fr.

André SPIRE

Réfuges

Trois contes inédits, illustrés de 9
bois gravés par Maurice Savin. 1927.
in-12. 60 fr.

Edition originale de cet ouvrage du grand
poète et linéariste juif. Tiré à 30 exemplaires
sur grand papier de Hollande Van Gelder.

Leon FRIDMAN Grand-Rabbin d'Alger.

**Méthode autodidactique de
lecture hébraïque**

contenant les premières notions de grammaire
hébraïque, ainsi qu'un répertoire
de locutions et mots usuels hébreux,
avec traduction française.

Excellente méthode permettant
d'apprendre l'hébreu très rapidement,
sans l'aide d'un maître. 8 fr. 50

Isaac BLOCH

Grand-Rabbin de Nancy

Les Fils de Samson

Histoire juive pour la jeunesse,
d'après S. KOHN

Un vol. in-12. 6 fr.

Gr. Rab. Isaac BLOCH
SERMONS

Recueil de 18 sermons sur
des sujets divers.

Un vol. in-12. 10 fr.

Gr. Rab. Isaac BLOCH

Le Judaïsme et la Femme

Plaqué. in-12. 5 fr.

Gr. Rab. Is. BLOCH

Les Israélites d'Oran de 1792 à 1815
d'après des documents inédits.

Un vol. in-8. 10 fr.

Gr. Rab M. A. WEILL

La Parole de Dieu ou la chaire israélite
ancienne et moderne

Un vol. gr. in-8. 15 fr.

Contient la traduction d'un grand nombre
d'*Agadot* ou paraboles talmudiques, où la
pensée et l'esprit juifs se révèlent dans toute
leur profondeur.

La Mischna

Texte original complet avec
commentaires de Martenouca, etc.

Petit in-8, rel. souple papier toile. 60 fr.

Midrach Rabba et Tanhouma

Texte original complet
avec les commentaires de
Reschi, Maroubi Kébouna, etc.

Deux vol. petit in-8, rel. souple pl. toile. 125 fr.

YALKOUT SIMONI

Texte original complet
avec commentaires

Pet. in-8, rel. souple pl. toile. 100 fr.

JASTROW

A Dictionary of the Targumim, the
Talmud Babli and Yerushalmi and the
Midrashic Literature. 190 fr.

Gr. Rab. L. FRIEDMAN

Le vin chez les Hébreux,
d'après la Bible et le Talmud.

Une plaquette in-8.

2 fr. 50

Gr. Rab. L. FRIEDMAN

Les Israélites et la France.

Une plaquette in-8.

2 fr.

Histoire du loyalisme, envers la France,
des Israélites d'Algérie et de Tunisie.

Georges CLEMENCEAU

ancien Président du Conseil

AU PIED DU SINAI

Contes de la vie juive en Galicie.

Un vol. in-12.

10 fr.

Abraham ELMALEH**Nouveau dictionnaire hébreu-français**

(continuer)

La nomenclature et la traduction de tous les mots hébreux et chaldéens contenus dans la Bible, la littérature talmudique et post-talmudique, dans le Rituel des Prêtres Juivaux, dans les littératures hébraïques du Moyen-Âge, moderne et contemporaine :

L'explication, suivant les commentateurs les plus accrédités, des passages bibliques présentant quelque difficulté ;

(fin)

Un volume grand in-8^o de plus de 1.200 pages, relié pleine toile.

200 fr.

**Chansons HÉBRAÏCO-PROVENÇALES
DES JUIFS COMTAINS**

recueillies et transcrites par

E. SABATIER

(Tiré à petit nombre sur alpha crème)

6 fr.

Richard WAGNER

Le Judaïsme dans la musique

Curieuses études de célèbres compositeurs

Trad. par B. de Tréves 8 fr. 50

GRAETZ (H.).**Sinai et Golgotha**

ou les Origines du Judaïsme et du
Christianisme.

Suivi d'un Examen critique
des Évangiles anciens et modernes.

Traduit et mis en ordre
par Maurice HESS.

Un volume gr. in-8.

40 fr.

Origine du Judaïsme. Les Israélites dans l'histoire universelle. Le Judaïsme régénéré. Influence du Paroisme, Ezra et Néhémie. La Grande Synagogue. Les Juifs d'Alexandrie. Origine de la version des Septante. Littérature gréco-juive. Premier essai de réconciliation entre les représentations des deux grandes races historiques : les Israélites et les Grecs. Guerre de la déchéance en Judée. Jean Hyrcan. Développement des mœurs, de la littérature et de la religion à cette époque. Littérature non-hébraïque. Caractères distinctifs des 3 partis politiques et religieux : Pharisiens, Sadducéens et Esséniens. Le Grand Synedrion, ses attributions et son pouvoir. Triumvirat. Cultes, lois, coutumes et usages. Un Brutus juif. Les Juifs à Rome. Juda ben Tabbaï et Simon ben Schétar. Schammaï et Abtalion. Hillel, son caractère, ses doctrines, ses actions législatives et son école. Sédimai et son école. Massacre des Juifs. Ponce-Pilate en Judée. Espérances messianiques. Jean-Baptiste. Jésus. Sa doctrine eschatologique. Le cercle de son action. Son influence morale. Les miracles. Les apôtres. Voyage de Jésus à Jérusalem. Son proche. Genre de mort infligé à Jésus par le tribunal juif. Les premières sectes chrétiennes. . . Etc., etc

Moïse MAIMONIDE**Hilchoth Melachim**

Lois concernant les Rois
et la Guerre

Trad. en français par Elie LAMBERT
(Tiré à petit nombre sur alpha crème). 6 fr.

**Les 6 chapitres
de
MAIMONIDE**

ou

Introduction à la Mishna d'Ahoth
Maximes des Pères de la Synagogue.

Traduit de l'arabe
par le Rabbin
Jules WOLFF

Un vol. in-8

10 fr.